

HONORAIRES(*)

EVALUATION IMMOBILIERE (avec rapport)
ET
ENCADREMENT TECHNIQUE AVANT ACHAT (sans rapport)

TYPE DE BIEN	PRIX TVAC	
	ENCADREMENT TECHNIQUE AVANT ACHAT (SANS RAPPORT)	EVALUATION IMMOBILIERE (AVEC RAPPORT)
TERRAIN APPARTEMENTS	250	300
COMMERCE MAISON VILLA	250	400
IMMEUBLE DE RAPPORT	Sur demande	
BIEN EXCEPTIONNEL (>500.000 €)	Sur demande	
SUCCESSION - DONATION	Sur demande	

*Prix 2025 – Prix TVAC

Ces prix incluent une seule visite de maximum 1 heure sur place (appartement) et 2 heures sur place (maison) .

En cas d'annulation la veille ou le jour même du rendez-vous, un montant forfaitaire de 150 eur TVAC sera facturé.

En cas d'absence le jour même du rendez-vous, un montant forfaitaire de 150 eur TVAC sera facturé à la partie absente.

Les honoraires sont payables sur place en liquide contre un reçu. La facture est envoyée via mail après la visite sur place de l'expert.

L'expert se réserve le droit de modifier ses honoraires si la situation rencontrée sur place ne correspond pas à celle décrite durant la prise de rdv.

L'expert pourra majorer ses honoraires en fonction de sa mission.

Toute demande d'envoi papier sera facturé 50 eur tvac.
